

**ARRÊTÉ DEP-2026-090 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL COMMERCIALISATION
ET SERVICES EN RESTAURATION**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 31 mai 2011 portant création du baccalauréat professionnel commercialisation et services en restauration;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel commercialisation et services en restauration pour la session 2026 dans l'académie de Versailles, est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Frédérique BLONDEL, enseignante-chercheuse

Président adjoint :

Monsieur Xavier DEHOVE, enseignant

Enseignants :

Monsieur Luc BILLA

Madame Olga LODOMBE MBLOCK

Madame Mathilde HAMIDAOU

Monsieur Ky Vinh PHAM

Professionnels :

Monsieur Henri MARCHAL

Monsieur Julien PROVOST

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours

Aurpre COLLET

**ARRÊTÉ DEP-2025-089 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL CUISINE**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 31 mai 2011 portant création du baccalauréat professionnel cuisine ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel cuisine pour la session 2026 dans l'académie de Versailles, est ainsi constitué :

Président :

Madame Frédérique BLONDEL, enseignante-chercheuse

Président adjoint :

Monsieur Xavier DEHOVE, enseignant

Enseignants :

Monsieur Davy LE MEUR

Madame Lily LIU

Madame Emeline LECOQ

Madame Olga LODOMBE MBLOCK

Professionnels :

Monsieur Henri MARCHAL

Monsieur Julien PROVOST

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours

Aurore COLLET

**ARRÊTÉ DEP-2026-086 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL COMMERCIALISATION
ET SERVICES EN RESTAURATION**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 31 mai 2011 portant création du baccalauréat professionnel commercialisation et services en restauration;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel commercialisation et services en restauration pour la session 2026, dans l'académie de Paris est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Frédérique BLONDEL, enseignante-chercheuse

Président adjoint :

Monsieur Stanislas VALLEE, enseignant

Enseignants :

Monsieur Francis BAYORO
Monsieur Julien PERGOLIZZI

Monsieur Tristan LAMADRID
Monsieur Patrice VIOLETTE

Professionnels :

Monsieur Jean-Pierre LINGER
Monsieur Pierre DARIDAN

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours

Aurore COLLET

**ARRÊTÉ DEP-2026-085 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL CUISINE**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 31 mai 2011 portant création du baccalauréat professionnel cuisine ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel cuisine pour la session 2026, dans l'académie de Paris est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Frédérique BLONDEL, enseignante-chercheuse

Président adjoint :

Monsieur Laurent BRUZAT, enseignant

Enseignants :

Monsieur Francis BAYORO

Monsieur Jean-Michel DEFER

Madame Amélie CHOUKAIR

Monsieur Tristan LAMADRID

Professionnels :

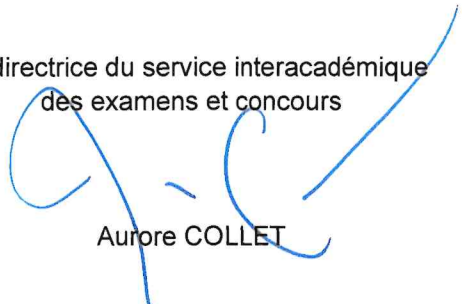
Monsieur Jean-Pierre LINGER

Monsieur Pierre DARIDAN

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET

**ARRÊTÉ DEP-2026-088 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL COMMERCIALISATION
ET SERVICES EN RESTAURATION**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 31 mai 2011 portant création du baccalauréat professionnel commercialisation et services en restauration;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel commercialisation et services en restauration pour la session 2026 dans l'académie de Créteil, est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Frédérique BLONDEL, enseignante-chercheuse

Présidente adjointe :

Madame Chrystelle ROSSI, enseignante

Enseignants :

Monsieur Pascal LABROUSSE
Monsieur Amadou SARR

Monsieur Eric Michel MERLHIOT
Monsieur Nicolas GAUTHIER

Professionnels :

Monsieur Daniel SUEUR
Monsieur Patrick MORAINÉ

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours

Aurore COLLET

**ARRÊTÉ DEP-2026-087 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL CUISINE**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 31 mai 2011 portant création du baccalauréat professionnel cuisine ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel cuisine pour la session 2026 dans l'académie de Créteil, est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Frédérique BLONDEL, enseignante-chercheuse

Présidente adjointe :

Madame Chrystelle ROSSI, enseignante

Enseignants :

Monsieur Martin MONIER

Monsieur Amadou SARR

Madame Cheyma MRAD

Monsieur Jean-Michel TARDIVEL

Professionnels :

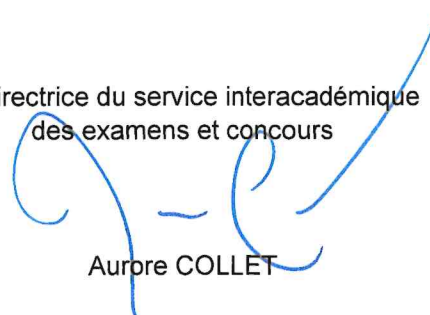
Monsieur Daniel SUEUR

Monsieur Patrick MORAINÉ

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET

**ARRÊTÉ DEP-2026-083 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL BOULANGER-PÂTISSIER**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 2 juillet 2009 portant création du baccalauréat professionnel boulanger-pâtissier ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel boulanger-pâtissier pour la session 2026 dans les académies de Paris, Créteil et Versailles, est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Frédérique BLONDEL, enseignante-chercheuse

Président adjoint :

Monsieur Alain VACHER, enseignant

Enseignants :

Madame Aurélia PFEIFFER

Monsieur Pierre PAWIN

Madame Stéphanie HATTERMANN

Monsieur Yann DUBOIS

Professionnels :

Monsieur François LAME

Monsieur Olivier RUDET

Monsieur Olivier GERARD

Monsieur Olivier BOURIQUET

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours

Aurore COLLET

**ARRÊTÉ DEP-2026-084 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL POISSONNIER ÉCAILLER TRAITEUR**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 24 juin 2009 portant création du baccalauréat professionnel poissonnier écailler traiteur ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel poissonnier écailler traiteur pour la session 2026 dans les académies de Paris, Créteil et Versailles, est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Frédérique BLONDEL, enseignante-chercheuse

Présidente adjointe :

Madame Chrystelle ROSSI, enseignante

Enseignants :

Madame Delphine DIOT-BONNAN
Monsieur Amadou SARR

Madame Cheyma MRAD
Monsieur Khalid EL ALAMI

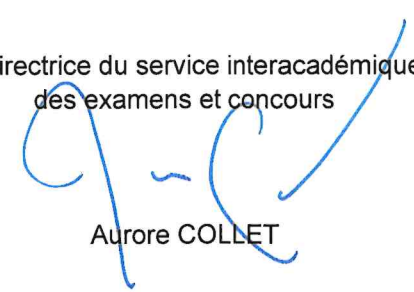
Professionnels :

Monsieur Daniel SUEUR
Monsieur Patrick MORAINÉ

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET

**ARRÊTÉ DEP-2026-562 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION DE NIVEAU 4 SOMMELLERIE**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-158 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2022 portant création du certificat de spécialisation de niveau 4 sommellerie ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1001 nommant les présidents de jurys du certificat de spécialisation de niveau 4 ;

- ARRÊTÉ -

Article 1 : Le jury d'admission du certificat de spécialisation de niveau 4 sommellerie pour la session 2026 dans les académies de Paris, Créteil et Versailles, est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Francis SELLAM, Inspecteur de l'Éducation nationale

Vice-présidente :

Madame Amélie BOULANGER, enseignante

Enseignants :

Monsieur Christophe HUSSON
Madame Anel CUSSET

Monsieur Alexandre LESIEUR
Madame Laetitia TROUILLET MARTIN

Professionnels :

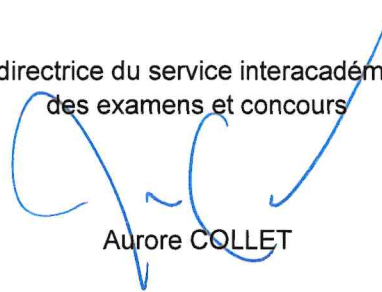
Madame Caroline FURSTOSS
Monsieur Frédéric TURPAUD

Monsieur Cédric MAUPOINT
Madame Carole CANTIN

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET

**ARRÊTÉ DEP-2026-561 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION DE NIVEAU 4 ORGANISATEUR DE RÉCEPTIONS**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-158 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 9 mai 2005 portant création du certificat de spécialisation de niveau 4 organisateur de réceptions ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1001 nommant les présidents de jurys du certificat de spécialisation de niveau 4 ;

- ARRÊTÉ -

Article 1 : Le jury d'admission du certificat de spécialisation de niveau 4 organisateur de réceptions pour la session 2026 dans les académies de Paris, Créteil et Versailles, est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Stéphane AYMARD, Inspecteur de l'Éducation nationale

Vice-président :

Monsieur Xavier DEHOVE, enseignant

Enseignants :

Madame Virginie DEBOES
Monsieur Yves VIGUIER

Monsieur Gilles BENNON
Monsieur Luc BILLA

Professionnels :

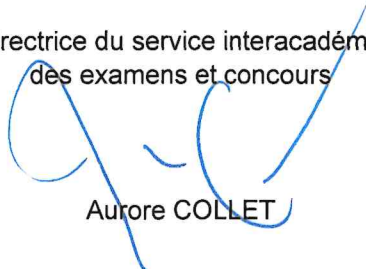
Monsieur Franck BEDARD
Monsieur Patrick CATINEAU

Didier MAZEAU
Joseph LE MAUFF

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET

**ARRÊTÉ DEP-2026-566 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION DE NIVEAU 4 MÉTIERS DU BAR**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 337-139 à D. 337-160 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 21 octobre 2024 portant création du certificat de spécialisation de niveau 4 métiers du bar ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1001 nommant les présidents de jurys du certificat de spécialisation de niveau 4 ;

- ARRÊTÉ -

Article 1 : Le jury d'admission du certificat de spécialisation de niveau 4 métiers du bar pour la session 2026 dans les académies de Paris, Créteil et Versailles, est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Francis SELLAM, Inspecteur de l'Éducation nationale

Vice-présidente :

Madame Amélie BOULANGER, enseignante

Enseignants :

Madame Amélie BOULANGER
Monsieur Bertrand LE RAI
Monsieur Daniel GRECIC
Madame Cécile DIOT

Monsieur Christophe HUSSON
Monsieur Manolo SOUCHARD
Monsieur Jean-Noel FALIERES
Madame Jessica DAHAN-MA

Professionnels :

Madame Caroline FURSTOSS
Monsieur Frédéric TURPAUD
Monsieur Matthias GIROUD
Madame Victoria DIDA

Madame Marylou LAURIERE
Monsieur Antony BERTIN
Madame Marie-Laure DUPUY
Monsieur Ludovic BRETEL

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours

Aurora COLLET